



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018**

### **Session commune avec le Conseil régional de la Jeunesse**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Mesdames et messieurs les présidents et co-présidents, chers collègues et membres du CRJ, Cette réunion commune est sans doute une bonne idée dans son principe, mais sans ordre du jour, sans sujet défini à l'avance, je crains que ces échanges ne soient pas très productifs. Il aurait été préférable de nous communiquer avant cette session les documents qui nous ont été présentés et un rapport succinct sur chacun des sujets abordés.

Nous avons apprécié les présentations, mais ce n'est pas vraiment une méthode de travail. La Région a souhaité mettre en place un Conseil régional des Jeunes afin de les impliquer dans la construction des politiques publiques qui les concernent.

Nous aimerions d'ailleurs être associé à leurs travaux, il semble que seuls les élus de la majorité y interviennent, ce qui nous semble une curieuse conception de la démocratie. (cf : boîte mail de la Région)

Inévitablement ce débat renvoie à la question de la jeunesse et de sa définition, que vous avez évoqué en demandant « *qu'est-ce qu'être jeune aujourd'hui ?* ».

Le CRJ est ouvert aux jeunes âgés entre 15 et 27 ans en début de mandat, ce qui correspond à peu près à une population que l'on qualifie aussi de « jeunes adultes ».

Il s'agit d'une notion qui s'est développée progressivement au cours du XXème siècle qui a vu l'âge d'entrée dans la vie active augmenter régulièrement avec l'allongement de la scolarité obligatoire et de la durée des études ou des formations.

Pour autant, doit-on considérer les « jeunes » comme une catégorie sociologique à part entière ?





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Je ne le crois pas, car d'une part cette appellation recouvre des situations bien différentes, d'autre part il ne faudrait pas enfermer les jeunes dans une catégorie au lieu de les amener à exercer pleinement leurs responsabilités dans le monde adulte, avec tous les droits et tous les devoirs que cela comporte.

C'est le sens même du mot « civisme » terme trop souvent méprisé ou confondu avec la conception militante de la citoyenneté.

D'autant plus qu'au-delà de l'allongement des études, l'entrée dans la vie active est pour beaucoup un véritable parcours du combattant en raison de la situation sur le marché de travail, nous connaissons tous le taux chômage des jeunes, il ne faut pas oublier non plus que très souvent les premiers emplois sont des emplois précaires, pour ne par évoquer l'utilisation abusive de stagiaires qui ne sont pas ou bien peu rémunérés.

Aussi nous souhaitons voir les jeunes s'impliquer dans toutes les dimensions de la vie sociale, et donc participer au débat, s'intéresser à la politique au sens noble du terme, et il faut être conscient de la mauvaise image que renvoie le monde politique et qui pourrait détourner, non seulement les jeunes, mais nombre de nos concitoyens comme le prouve le taux de participation historiquement bas à l'occasion des dernières élections législatives, ce qui traduit une forme de désespérance, en tous cas une perte de confiance.

Nous savons aussi que le fonctionnement de ces conseils de jeunes, qui existent aussi dans certaines villes, n'est pas toujours aisé, il est parfois même difficile de les constituer faute de candidats en nombre suffisant, mais ils permettent pour certains une première expérience de la démocratie.

Mais au-delà, nous invitons les jeunes à s'engager plus largement, puisque la politique au sens étymologique, c'est la gestion de la cité, aujourd'hui de nos différentes collectivités territoriales et de la Nation.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Cet engagement ne doit pas d'ailleurs se limiter à l'action politique, il y a beaucoup à faire également dans l'engagement associatif, où le remplacement des bénévoles est souvent difficile, en raison hélas d'une approche de plus en plus consumériste dans laquelle les associations seraient réduites à un rôle de fournisseur de services en échange du paiement d'une cotisation.

Rappelons pour conclure que la plus jeune députée à l'Assemblée nationale, toutes républiques confondues, avait 22 ans lors de son élection, c'était une jeune femme blonde élue dans le sud de la France, je pense que tout le monde l'aura reconnue.

C'est pourquoi nous invitons les jeunes à s'engager pleinement, non seulement pour débattre entre eux des problèmes qui les concernent comme cela est dit dans l'objet du CRJ, mais pour s'impliquer pleinement sur toutes les questions qui intéressent notre société, nous les invitons à investir toutes les instances, toutes les institutions, toutes les assemblées.

